Entreprise	secteur logistique employés 2 849	Luxair Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A.	Points 2,5

indicateur	sous-indicateur	atteint?	explication principale	points
Domaine A: gouvernance et engagements politiques (6 points maximum)				**1,5**
A.1.1 Engagement à respecter les droits humains	**A.1.1 jusqu'à 1 point**			1
	• engagement à respecter les droits humains	oui	"Au quotidien, nous agissons dans le respect des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et nous nous engageons à améliorer la responsabilité de notre entreprise à la lumière de l'initiative du Pacte mondial des Nations Unies, à laquelle Luxair adhère."	
		Source(s)	https://www.luxair.lu/fr/information/declaration-concernant-lesclavage-moderne	
	A.1.1 jusqu'à 2 points			
	• engagement envers les Principes directeurs des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
A.1.2.a Engagement à respecter les droits humains des travailleurs: Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT	**A.1.2.a jusqu'à 1 point**			0,5
	• engagement envers la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	• engagement explicite envers chaque domaine des principes et droits fondamentaux de la Déclaration de l'OIT	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	A.1.2.a jusqu'à 2 points			
	• attente de l'engagement des fournisseurs envers les principes et droits fondamentaux de l'OIT	oui	"This supplier code of conduct (...) describes Luxair's commitment to conduct its business activities with ethics as well as in compliance with applicable laws and regulations. (...) By entering into a contract with Luxair, Supplier express its commitment to respect the following principles: Non-discrimination and fair treatment (...), Child labour (...), Forced labour (...), Freedom of association (...)."	
		Source(s)	https://www.luxair.lu/sites/default/files/Luxair_Code%20of%20conduct_Suppliers_2019.pdf	
	• engagement explicite des fournisseurs sur chaque droit	oui	"By entering into a contract with Luxair, Supplier express its commitment to respect the following principles: Non-discrimination and fair treatment (...), Child labour (...), Forced labour (...), Freedom of association (...)."	
		Source(s)	https://www.luxair.lu/sites/default/files/Luxair_Code%20of%20conduct_Suppliers_2019.pdf	
A.1.4 Engagement en matière de recours	**A.1.4 jusqu'à 1 point**			0
	• engagement public en matière de recours	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	• attente de l'engagement des fournisseurs en matière de recours	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	A.1.4 jusqu'à 2 points			
	• engagement à collaborer dans la mise en place de mesures de remédiation	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	• cllaboration avec les fournisseurs en matière de remédiation	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
Domaine B: intégration du respect et de la diligence raisonnable en matière de droits humains (12 points maximum)				**1**
B.1.1 Responsabilité et ressources pour les fonctions quotidiennes en matière de droits humains	**B.1.1 jusqu'à 1 point**			0
	• engagement explicite envers les principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	• responsabilité de la direction	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	B.1.1 jusqu'à 2 points			
	• attribution de la responsabilité quotidienne	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	• ressources et expertise dédiées à ses propres opérations	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	• ressources et expertise dédiées à la chaîne de valeur	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	B.2.1 jusqu'à 1 point			

B.2.1 Identifier les risques et les impacts en matière de droits humains	● processus d'identification des risques et des impacts, opérations propres	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	0
		Source(s)		
	● processus d'identification des risques et des impacts, relations commerciales et chaîne de valeur	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	B.2.1 jusqu'à 2 points			
	● système global d'identification de risques et impacts de manière régulière, en consultation avec les parties prenantes et des experts	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● le système est déclenché par de nouveaux événements	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● déscription des risques identifiés en relation avec ces événements	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
B.2.2 Évaluer les risques et les impacts en matière de droits humains	**B.2.2 jusqu'à 1 point**			0
	● processus d'évaluation des risques en matière de droits humains	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● application du processus à la chaîne de valeur	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● publication des résultats des évaluations (alternativement pour 1 point)	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	B.2.2 jusqu'à 2 points			
	● répond aux trois critères ci-dessus	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● implication des parties prenantes concernées	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
B.2.3 Intégrer et agir sur les évaluations des risques et impacts en matière de droits humains	**B.2.3 jusqu'à 1 point**			1
	● système global pour prévenir, atténuer ou remédier	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● système comprend la chaîne de valeur	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● exemple de mesures spécifiques (alternativamente pour 1 point)	oui	"Without unreasonably disrupting the Supplier's work, Luxair may conduct reasonable audits with prior notice to verify the Supplier's compliance with this Code of Conduct. Any breach of the obligations stipulated in this Code of Conduct by Supplier is considered as a material breach of the contract entered into by and between Luxair and Supplier. In case of a material breach, Luxair reserves the right to terminate its business relationship with Supplier."	
		Source(s)	https://www.luxair.lu/sites/default/files/Luxair_Code%20of%20conduct_Suppliers_2019.pdf	
	B.2.3 jusqu'à 2 points			
	● répond aux trois critères ci-dessus	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
	● implication des parties prenantes concernées dans la prise de décision	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
B.2.4 Suivi de l'efficacité des mesures prises pour répondre aux risques et impacts en matière de droits humains	**B.2.4 jusqu'à 1 point**			0
	● description du système de suivi des mesures prises en réponse aux risques et impacts sur les droits humains	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● exemple de leçons tirées (alternativement pour 1 point)	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	B.2.4 jusqu'à 2 points			
	● répond aux deux critères ci-dessus	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
	● implication des parties prenantes concernées dans l'évaluation des mesures	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
B.2.5 Communiquer sur les impacts sur les droits humains	**B.2.5 jusqu'à 1 point**			0
	● exemples de communication avec les parties prenantes concernées au sujet d'impacts spécifiques	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	B.2.5 jusqu'à 2 points			
	● description des défis de communication et des efforts pour les résoudre	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		

Domaine C: recours et mécanismes de réclamation (6 points maximum)				0
C.1 Mécanismes de réclamation pour les travailleurs	**C.1 jusqu'à 1 point**			0
	● mécanismes de réclamation pour tous les travailleurs	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	C.1 jusqu'à 2 points			
	● mécanisme disponible dans langues appropriées	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● travailleurs de la chaîne de valeur ont accès à des mécanismes de réclamation	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● transmission des attentes à travers la chaîne de valeur	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
C.2 Mécanismes de réclamation pour les individus et les communautés externes	**C.2 jusqu'à 1 point**			0
	● mécanisme de recours pour parties prenantes externes affectées	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	C.2 jusqu'à 2 points			
	● mécanisme disponible dans langues locales et sensibilisation des parties prenantes externes concernées	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● accès aux mécanisme de recours pour les acteurs externes à la chaîne de valeur	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● transmission des attentes à travers la chaîne de valeur	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
C7 Remédier aux impacts négatifs	**C.7 jusqu'à 1 point**			0
	● approche adoptée pour permettre une réparation rapide aux victimes	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	C.7 jusqu'à 2 points			
	● changements des processus comme conséquence	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● suivi de la mise en œuvre des mesures de réparation	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		
	● approche pour revoir et modifier les processus en cas d'impact négatif (alternativement pour 2 points)	non	Aucune donnée n'a été trouvée concernant les critères de ce sous-indicateur.	
		Source(s)		